



Que se passe-t-il à la mine Giant?

Projet d'assainissement

Le gouvernement du Canada et le gouvernement des Territoires du Nord Ouest se sont engagés à collaborer pour l'assainissement de la mine Giant et à tenir le public au courant des progrès réalisés sur le site. Notre principal objectif est de protéger la sécurité et la santé des résidants du Nord et l'environnement. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant le projet d'assainissement de la mine Giant, veuillez nous le faire savoir.

Le site de la mine Giant a encore bourdonné d'activités au cours de l'été et de l'automne de l'année dernière; les travaux se sont surtout concentrés sur l'entretien régulier et la maintenance, ainsi que sur la réduction des risques. Des visites guidées ont été offertes à des groupes d'intérêt particuliers et des exposés techniques ont été donnés à des auditoires variés. L'événement le plus important a été l'élaboration d'un Plan de restauration du site par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest qui vise l'assainissement à long terme de l'ensemble du site de la mine Giant.

Le Plan de restauration du site de la mine Giant a été finalisé après un examen approfondi par un comité d'examen formée d'experts indépendants et des études supplémentaires effectuées par des experts gouvernementaux d'Environnement Canada, du ministère des Pêches et des Océans et de Santé Canada, qui interviennent dans le Plan d'action des sites contaminés fédéraux.



Démolition du bâtiment Akaitcho

Le Plan de restauration du site de la mine Giant énumère tous les travaux nécessaires pour restaurer la surface du site de la mine, y compris la démolition et l'enlèvement des bâtiments et des installations, ainsi que le stockage à long terme et le confinement souterrain des 237 000 tonnes de poussière de trioxyde de diarsenic. Il est prévu de soumettre le Plan de restauration du site de la mine Giant à l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie en 2007, dans le cadre d'une demande de permis d'exploitation hydraulique en vertu de la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie.

Bien que le Plan de restauration du site de la mine Giant fasse actuellement l'objet d'un examen par les autorités, les travaux d'entretien régulier et de maintenance s'y poursuivent, afin de protéger la santé, la sécurité du public et l'environnement.



Construction du chenal de dérivation du ruisseau Baker

**Projet d'assainissement
de la mine Giant**

5^e étage,
Édifice Precambrian
Yellowknife T.N.-O.
X1A 2R3

Tél. : (867) 669-2426
Téléc. : (867) 669-2439
Courriel :
giantmine@ainc.inac.gc.ca

hiver 2007



Canada



Que se passe-t-il à la mine Giant?

Les travaux de l'été et de l'automne 2006

- l'achèvement du Plan de restauration du site de la mine Giant
- la dérivation du ruisseau Baker pour empêcher que l'eau ne s'écoule dans le puits C1 et pour qu'elle ne pénètre pas dans les enceintes de stockage de diarsenic C212
- l'enlèvement des divers tuyaux, des oléoducs de surface, du réseau de distribution aérien sous coffrage, des anciens bâtiments et de l'amiante
- l'enlèvement de l'amiante et la démolition du poste n° 5 et du bâtiment du compresseur du puits B
- la récupération des fûts d'huile usée et des batteries pour le recyclage
- l'emballage des produits chimiques dangereux de l'usine et des laboratoires de titrage pour l'expédition et l'élimination des matières dangereuses
- la maintenance et l'amélioration de l'usine de traitement des effluents
- le rehaussement des digues de filtrage du bassin de décantation pour en augmenter la capacité
- l'application de dépoussiérant sur le bassin d'accumulation de résidus et sur les routes de la mine
- le contrôle de la qualité de l'air et de l'état des eaux souterraines



Nouveau pont sur le ruisseau Baker



Travailleur vérifiant un appareil de surveillance de la qualité de l'air



Travailleur procédant au désamiantage d'un bâtiment

Les travaux prévus en 2007

Le principal objectif sera la mise en conformité aux exigences du processus réglementaire, en vertu de la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie.

Les principales réalisations :

- l'organisation de sessions d'information destinées au public au sujet du Plan de restauration du site
- l'adjudication du nouveau contrat d'entretien régulier et de maintenance sur le site de la mine
- l'enlèvement de l'amiante et la bonne tenue du site
- l'achèvement de la construction souterraine du nouveau système de gestion de l'eau de la mine
- la maintenance, l'ensemencement et l'évaluation de la dérivation du tronçon n° 4 du ruisseau Baker
- les travaux de restauration dans la digue du puits B2 et la surveillance de son comportement
- la fermeture du puits C, le coiffage de la galerie montante DWC et le coiffage du puits A
- les travaux souterrains, comprenant le remblayage de certaines galeries montantes et de chambres près des enceintes de stockage de diarsenic

« En avant ensemble »

Nous sommes prêts à répondre à toutes les questions que vous pourriez poser sur le projet de restauration de la mine Giant.



Bureau du Projet de restauration du site de la mine Giant

5^e étage, Édifice Precambrian

Yellowknife T.N.-O. X1A 2R3

Tél. : (867) 669-2426 Téléc. : (867) 669-2439

Courriel : giantmine@ainc.inac.gc.ca

QS-Y277-000-FF-A1 Catalogue : R12-21/2-2007F ISBN : 978-0-662-73790-2

This publication is also available in English under the title: What's Happening at Giant Mine?



Affaires indiennes
et du Nord Canada

Indian and Northern
Affairs Canada